

l'encoche

revue d'information
de la commune de Montana



Décembre 1999 - N° 3

*Le chœur mixte
L'Écho de la
Montagne*

Le chœur mixte *L'Écho de la Montagne*

Les 29 et 30 mai 1999, *L'Écho de la Montagne* a célébré à Montana les 75 ans de sa fondation officielle, entouré des chorales voisines, venues des Noble et Louable Contrées, de la fanfare *Le Cor des Alpes* et du groupe folklorique *Lè Réchètte de Mountanna*.

Avant d'en arriver à ces réjouissances, il a fallu l'audace et l'enthousiasme, la discipline et la persévérance, la foi et parfois le renoncement de plusieurs générations de Montanais aimant chanter, dont les pages qui suivent se proposent d'évoquer le souvenir.



Joie de chanter : 75^e anniversaire de *L'Écho de la Montagne* - concert de clôture, Montana 30 mai 1999



Le chœur mixte

L'Echo de la Montagne de Montana

(suite)



Une heureuse collaboration paroissiale : Le *Chœur Saint-Michel* de Corin avec *L'Echo de la Montagne*, le 30 mai 1999

Le temps des pionniers (1863-1906)

Les débuts de l'art choral à Montana remontent à 1863 lorsque, à la demande des habitants du village, l'évêque de Sion, Monseigneur Pierre-Joseph de Preux, y érige une nouvelle paroisse détachée de Lens. Quelques chantres déjà actifs à Lens assurent désormais les offices religieux dans l'église dédiée à Saint Grat.

En 1867, l'église est dotée d'un orgue par le facteur natersois Fridolin Carlen. Le titulaire, Pierre-Elie Rey, bénéficie d'une formation accélérée de quelques semaines. A ses côtés se produit bientôt un petit ensemble mixte comptant quatre hommes et une femme.

En 1883, un jeune instituteur, Martin Robyr, le futur président de Lens (1899-1904), puis de Montana (1905-1908), rassemble une dizaine de jeunes gens de quinze à vingt ans. Grâce à eux, des motets à deux voix rehaussent déjà les offices des grandes solennités.

En 1900, Lucien Bagnoud, ancien élève de Charles Haenni, reprend le clavier de l'orgue. Le chœur profite bien évidemment des connaissances de ce musicien.



Le chœur mixte

L'Echo de la Montagne de Montana

(suite)

Autour d'un premier comité (1906-1924)

En 1906, un comité de trois membres est nommé. Erasme Rey et François-Joseph Rey y siègent sous la présidence de l'organiste Lucien Bagnoud qui donne un élan nouveau à la société capable d'interpréter des messes en musique à deux voix. La mobilisation de 1914 ayant appelé un grand nombre de chantres loin de Montana, Lucien Bagnoud choisit une quinzaine d'écoliers parmi les plus âgés, qu'il instruit à son domicile. Il leur apprend des motets à quatre voix. Par ailleurs, ces jeunes recrues sont initiées aux grandes exigences du chant grégorien par des choristes venus de Lens.

Au lendemain de la guerre, les chanteurs de Montana, au nombre d'une quinzaine, sont conviés à conjuguer leurs efforts avec ceux du chœur d'hommes de Montana-Vermala pour se produire au concours cantonal de Monthey les 29 et 30 mai 1920.

1922 voit la première représentation théâtrale des chanteurs du village de Montana. La recette de 72 francs encourage la société à instituer cette activité hivernale en tradition.

La naissance officielle de *L'Echo de la Montagne* (3 janvier 1924)

La réelle santé du chœur incite son comité à élaborer des statuts¹. Le 3 janvier 1924, ses membres se réunissent en assemblée générale à la maison communale de Montana et prennent connaissance des statuts. *L'Echo de la Montagne* y a « pour but de cultiver 1° le chant religieux (plain-chant et musique), 2° le chant patriotique et récréatif ». Au chapitre des finances, sont prévues la rétribution partielle ou totale du comité et du directeur et « l'allocation de primes aux membres les plus zélés ». A

¹ Ceux-ci sont approuvés une première fois à l'assemblée de la St-Sylvestre 1922. Statuts de la Société de Chant, p. 15.



Le chœur mixte

L'Echo de la Montagne de Montana

(suite)

propos des sanctions, on peut lire: «Tout retard non justifié de plus d'une demi-heure est passible d'une amende de dix centimes par demi-heure, non comprise la 1^{re} demi-heure. En cas d'absence ou de retard non justifiés à un concert, l'amende est doublée». Pour les insoumis ou les fauteurs de troubles, elle varie de un à dix francs, quand l'exclusion n'est pas prononcée. Cette peine est en outre prévue contre «tout membre ayant une conduite publiquement scandaleuse²».

Après discussion et approbation des statuts, l'assemblée se dote d'un nouveau comité. Sont élus à bulletin secret Lucien Bagnoud, président, Lucien Robyr, vice-président, Fabien Rey, secrétaire, Jean Bonvin, caissier, François Ernest Rey, bibliothécaire. «L'élection achevée, les membres se livrent jusque assez avant dans la nuit à une joyeuse récréation où chants, musique et ballets se succèdent dans la concorde la plus parfaite».



L'affermissement de la société (1927-1934)

En 1927, *L'Echo de la Montagne* se rallie au Groupement des Chanteurs du Valais central et participe au festival à Sion. L'année suivante, il acquiert une bannière qui porte la devise *Toujours plus haut* et a pour parrain Martin Robyr, ancien président, et pour marraine Antoinette Rey, institutrice. En 1929, à Saint-Maurice, puis en 1931, à Sierre, il concourt sous la direction de Lucien Bagnoud. A son arrivée en 1932, l'abbé Gustave Oggier, nouveau curé du village, s'engage à instruire les choristes dans l'art musical, à condition que la participation aux répétitions soit très régulière. En 1933, *L'Echo de la Montagne* se produit dans un programme profane lors du centenaire de la Société de Cibles; de quoi contredire le secrétaire d'alors qui déplore l'absence de chants à la Saint-Sylvestre, «car on ne connaît que des kyrie et des sanctus³».

² Statuts de la Société de Chant, pp. 1, 3, 11, 12 et 15.

³ Registre des procès-verbaux N° 1: 27 décembre 1933, p. 63.



Le chœur mixte

L'Echo de la Montagne de Montana

(suite)

Le concours de Martigny en 1934 voit la participation de trente chanteurs. *L'Echo de la Montagne* y obtient deux mentions *Très bien* en deuxième division. La même année, il est fait mention pour la première fois d'un loto qui rapporte 524 francs à la société.

Des réticences marquées envers la mixité (1935-1943)

En 1935, le comité propose une collaboration féminine pour Noël ou pour la représentation théâtrale. Sans succès. En 1937, afin de récolter des fonds pour la nouvelle église en construction, le curé Oggier crée un chœur de jeunes filles, *Les Petites Chanteuses de Montana*, qui se produit dans les hôtels de Montana-Vermala et de Crans, ainsi qu'à Champex, à Sion, à Bramois, à Sierre et à Loèche-les-Bains, et même sur les ondes de Radio-Lausanne. Tout naturellement, il désire les associer à la dédicace de l'église. Mais l'assemblée générale se montre très réticente à cette idée. Finalement, le chœur mixte est imposé et la majorité se soumet⁴.

Pour la consécration de l'église, le 8 octobre 1939, est interprétée la *Missa octavi toni* de Roland de Lassus⁵, préparée sous la direction du compositeur allemand Paul Hindemith qui, en séjour à Bluche, aime jouer de l'orgue au village de Montana.

En avril 1941 figure à l'ordre du jour la création d'un chœur mixte pour chanter la messe de la fête patronale. Malgré l'opposition de onze membres et sans faire voter les partisans, le président déclare le projet du curé accepté. Toutefois, la liberté d'assister aux répétitions du chœur mixte est admise. L'assemblée à peine levée, mais « avant que tous les membres aient quitté la salle bourgeoise, Monsieur le Curé, avec l'appui bruyant de

⁴ Registre des procès-verbaux N° 1: Assemblée du 25 avril 1939, p. 94. Procès-verbal rédigé par François Rey.

⁵ Interview de l'abbé Gustave Oggier, réalisée le 15 août 1992.



Le chœur mixte

L'Echo de la Montagne de Montana

(suite)

certaines membres de la société, déclare la Société de chant dissoute pour n'avoir pas voulu adhérer à ses vues d'une manière spontanée et surtout totale⁶».

Dans les jours qui suivent, le comité cherche un compromis avec le curé. Mais celui-ci « n'admet comme solution d'arrangement que la soumission totale de chaque membre à sa volonté; bien plus, il exige, pour qu'un membre de *L'Echo de la Montagne* puisse faire partie du chœur mixte, sa présentation personnelle chez lui⁷ ». Fin mai, le comité convoque par lettre chargée une assemblée générale pour décider de l'avenir. Tous les membres, au nombre de trente-trois, y participent. Malgré une lettre apaisante du curé qui « est d'accord d'accepter

⁶ Registre des procès-verbaux N° 1: Assemblée générale extraordinaire du 29 avril 1941, pp. 106-107.

⁷ Registre des procès-verbaux N° 1: Assemblée du comité du 4 mai 1941, p. 109.



Une longue tradition au service de la communauté montanaise:
le chœur d'hommes dirigé par le Curé Oggier (messe solennelle du Père Oscar Rey - 1941)



Le chœur mixte

L'Echo de la Montagne de Montana

(suite)

dans son chœur mixte toutes les bonnes volontés qui voudraient mettre leur voix au service du chant sacré⁸», ces mots paraissant trop peu précis à l'assemblée, le président demande aux membres s'ils sont « d'accord de se donner corps et biens à la nouvelle société *Chœur mixte de Montana* créée par Monsieur le Curé, avec liberté à celui-ci d'admettre et de rejeter qui (il) veut⁹ ». L'assemblée se prononce à bulletin secret par dix-sept non contre seize oui. Elle décide ainsi son maintien comme société profane, après remise des fonds religieux au chœur mixte comme souhaité par le curé Oggier.

Le 5 août 1941, celui-ci fonde en effet la Chorale paroissiale de Sainte-Cécile, société religieuse placée « sous la haute surveillance de l'Autorité ecclésiastique¹⁰ » avec pour but l'exécution du chant d'église. Elle compte dix hommes et dix-huit demoiselles qui, pour la plupart, ont fait partie des Petites Chanteuses de Montana. Ce coup de force pousse une dizaine d'hommes indignés à désertier l'église paroissiale pour rejoindre les rangs du chœur mixte Saint-Hymnemode à Montana-Vermala. Après quelques mois, dans un esprit de conciliation, le curé Oggier met cependant en veilleuse le chœur mixte. Le chœur d'hommes se retrouve alors comme jadis à l'église pour l'exécution du chant sacré.



Les usages du chœur d'hommes

Alors que de 1938 à 1940 François-Ernest Rey assure la direction du plain-chant, le chœur est dirigé par Marius Robyr de 1938 à 1950.

Durant cette période, les représentations théâtrales avec productions chorales constituent presque chaque printemps un des événements majeurs de l'année. En comparaison, la préparation des festivals et des concerts

⁸ Registre des procès-verbaux N° 1: Assemblée générale du comité du 29 mai 1942 (sic), p. 110.

⁹ Ibidem: p. 111.

¹⁰ Statuts de la chorale de Ste Cécile, Montana, Paroisse de St-Grat, p. 1.



Le chœur mixte

L'Echo de la Montagne de Montana

(suite)

donnés en particulier à la Saint-Grat, le 11 mai, à la Fête-Dieu ou le soir du 1^{er} août, semble mobiliser beaucoup moins d'énergie. La qualité musicale en pâtit assurément et dans les années 1940, nombreuses sont les exhortations pour améliorer la qualité du plain-chant et la discipline des chantres à la tribune.

Jusqu'en 1945, les deux répétitions hebdomadaires ont lieu dans la salle de classe de la maison bourgeoise, debout autour de l'harmonium. Elles durent en principe de 19 heures 30 à 21 heures. Puis la municipalité décide de créer un local de répétitions au bâtiment des Cibles.

L la création du chœur mixte en 1950

Les années qui suivent sont marquées par la collaboration avec la fanfare, active dès 1946. Le *Cor des Alpes* prête son concours lors des représentations théâtrales de 1947 et de 1948. A la même époque, Jean Robyr crée un groupe



Les débuts du chœur mixte dirigé par Jean Robyr - Bluche, 4 mai 1952



Le chœur mixte

L'Echo de la Montagne de Montana

(suite)

folklorique mixte, *Les Gais Compagnons*, comptant une trentaine de membres de quinze à trente ans. A son programme figurent danses et chants populaires interprétés lors des fêtes villageoises et des rencontres folkloriques en Valais ou en France voisine. Cette société jeune et dynamique dont les hommes chantent aussi à l'église prépare sans doute les esprits à la mixité.

Celle-ci est d'abord admise à titre provisoire pour la messe de Noël 1950. Quatre jours plus tard, une assemblée générale est convoquée pour débattre de l'avenir de cette collaboration. Plusieurs prises de positions prudentes, mais plutôt positives, convainquent dix-sept membres de poursuivre l'expérience, alors que cinq votent blanc. Quant au degré de coopération, il faut trois tours de scrutin pour permettre à l'assemblée, d'abord indécise, de se prononcer finalement pour une collaboration totale par onze voix contre neuf et trois bulletins blancs¹¹.

Cette décision courageuse et pionnière dans la région, si l'on excepte le chœur de Montana-Vermala, cherche à dynamiser la société et à « rehausser le culte de Dieu » ainsi que le précise le président Alphonse Rey de Gratien¹². Au cours de l'année 1951, le chœur mixte ne chante que treize fois la messe, les autres dimanches ne rassemblant que les hommes.



L'Echo de la Montagne aujourd'hui

L'histoire récente de ce chœur renouvelé est sans doute mieux connue du public qui, à de nombreuses occasions, peut en apprécier les prestations¹³. Jean Robyr de Martin (1950-1970), Denys Mottet (1970-1985) et Pierre-Louis Nanchen (1985-1999) en assurent successivement la direction.

¹¹ Registre de protocoles N° 2: Assemblée annuelle du 29 décembre 1950, pp. 85-86.

¹² Ibidem: p. 84.

¹³ L'histoire détaillée du chœur depuis 1950, parue dans le carnet de fête du 75^e anniversaire, peut être obtenue gracieusement auprès d'Yvon Robyr, président de *L'Echo de la Montagne* au numéro de téléphone 481 24 76.



Le chœur mixte

L'Echo de la Montagne de Montana

(fin)

Présidé depuis 1995 par Yvon Robyr, le chœur mixte du village de Montana compte aujourd'hui 36 choristes dont un tiers d'hommes. En juin dernier, Etienne Salamin en a repris la direction.

Parmi les activités régulières du chœur figurent l'animation bimensuelle des messes dominicales, la préparation d'un concert annuel, la participation à des rencontres chorales régionales ou cantonales. Ces dernières années sont marquées par de nombreux jumelages comme le concert Mozart avec le chœur Saint-Michel de Corin en 1992-1993, ou encore le concert de Crans-Montana en mai 1999, avec 350 choristes et *L'Echo des Bois*, dirigés par Marc Reift.

La joie de se rencontrer, de chanter, de participer à un projet commun, de partager des émotions, de rêver et de faire la fête ensemble, sont autant de motivations qui animent les choristes de *L'Echo de la Montagne* et leur nouveau directeur. Comme d'autres sociétés sportives ou culturelles, le chœur mixte revêt une importance majeure dans l'animation de la communauté montanaise, tant dans le domaine profane que religieux. Il favorise la rencontre et l'intégration sociale des choristes et des membres amis qui, par leur présence et leur soutien financier, contribuent au succès du chœur.

Ces propos se veulent invitation à l'adresse de tous ceux et celles qui voudraient rejoindre *L'Echo de la Montagne* pour cultiver l'art du chant ou comme membres amis. Outre l'envie de chanter et de s'enthousiasmer ensemble, une présence régulière aux cinq ou six répétitions mensuelles est requise. Il convient d'ailleurs de souligner qu'un galop d'essai est tout à fait possible. Le président Yvon Robyr se tient à disposition pour tout renseignement et serait très heureux de vous accueillir bientôt au sein de *L'Echo de la Montagne*.

Hugues F.J. Rey